

LE MESSENGER

Organe mensuel des ouvriers
et des Eglises de l'Union latine

publié par

le Comité de l'Union

« Un ange volait par le milieu du ciel, portant l'Evangile éternel, pour l'annoncer... à toute tribu, à toute langue, et à tout peuple » (Apoc. 14 : 16).

« Je viens comme un voleur. Heureux celui qui veille, et qui garde ses vêtements. » - « Celui qui vaincra, je le ferai asseoir avec moi sur mon trône » (Apoc. 16 : 15; 3 : 21).

Prix de l'abonnement :

1 fr. 50 par an
avec les *Signes des Temps*, 3 fr.

Rédaction :

La Lignière, sous Gland
Vaud (Suisse)

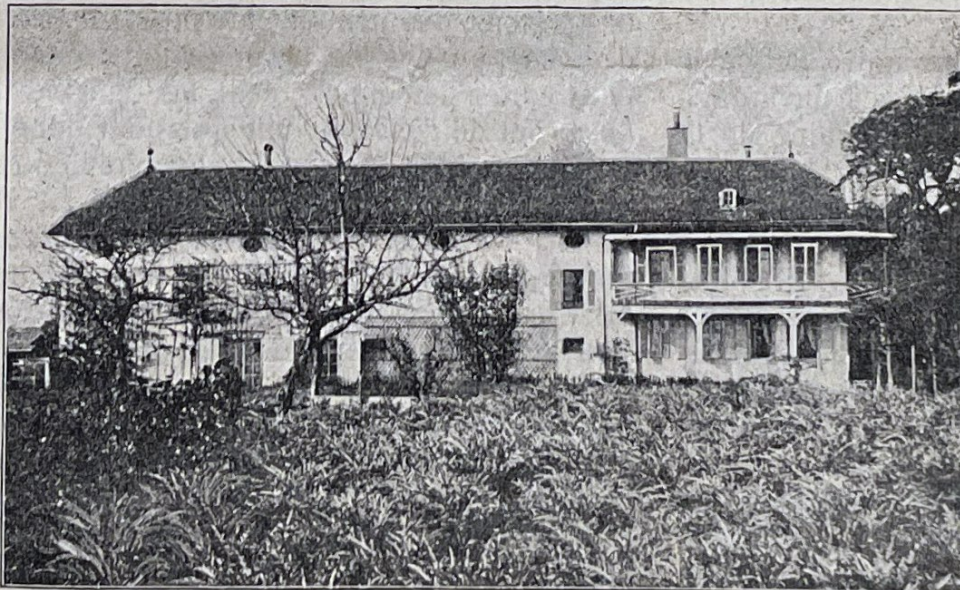
Administration :

29, rue de la Synagogue, Genève
108, rue de Vaugirard, Paris

L'abstinence et la Bible

IX

ARRIVÉS au terme de cette étude, jetons un regard rétrospectif sur le chemin parcouru et tâchons de résumer brièvement les faits acquis et les conclusions tirées.



moût ou le cuisaient en sirop ou raisiné qu'on délayait ensuite dans l'eau (Néh. 8 : 10). Ils avaient donc deux sortes de vin : le vin doux (Act. 2 : 13) et le vin fermenté (Prov. 20 : 1; Eph. 5 : 18) (Voyez le *Grand Dictionnaire Larousse*, article « Vin »).

4° Il en était de même des boissons faites de jus de fruits divers. Les Hébreux les appelaient *shechar* et les Grecs *sikera*, d'où les mots français saccharine, sucre, etc. On voit par là que ces boissons étaient à l'origine des boissons douces et qu'on prit l'habitude de les laisser fermenter.

5° Toute une catégorie de passages de l'Écriture appellent le *vin* et le *moût* une bénédiction (Deut. 11 : 14; Ps. 104 : 14, 15; Eccl. 9 : 7.)

6° Toute une autre catégorie de passages signalent le *vin* comme un danger, mettent en garde contre lui et contre les maux qu'il engendre. (Prov. 20 : 1; 23 : 29-35; 31 : 4, 5).

7° Qu'en conclure, sinon que c'est le vin à l'état naturel (de *moût*, frais ou conservé par la cuisson) qui est recommandé, tandis que c'est le vin à l'état fermenté et enivrant qui est condamné?

1° L'abstinence du vin et des autres boissons alcooliques ou fermentées ne doit pas être considérée comme le *moyen* de la régénération du buveur, mais comme une *preuve* et un *fruit* de cette régénération opérée par Jésus-Christ.

2° La Bible parle du *moût*, du *vin* et des *boissons enivrantes* ou jus de fruits doux variés.

3° Les anciens laissaient fermenter le

8. L'Ancien Testament ne contient néan-

moins aucun commandement interdisant le vin fermenté d'une façon absolue, comme il interdit par exemple le vol, le meurtre, le mensonge.

9° Une défense formelle était faite aux sacrificateurs de boire du vin quand ils entraient au tabernacle, de peur de ne plus discerner la différence du sacré au profane (Lév. 10).

10° Une défense analogue, mais qui s'étendait à tous les moments de la vie, était faite aux Nazaréens durant toute la durée de leur vœu de consécration spéciale au service de Dieu (Nomb. 6 : 2-8).

11° Ces cas d'abstinence totale dans l'Ancien Testament renferment un principe, un exemple dont les croyants du Nouveau Testament pourront tirer les conclusions et faire l'application, en leur qualité de « saints », de « fidèles », et de « sacrificateurs et rois ».

12° Jésus, à Cana, n'a point fait de vin fermenté et enivrant, mais du vin naturel, tel qu'en sa qualité de Créateur il le fait murir chaque année depuis six mille ans dans le fruit de la vigne.

13° Le vin employé par notre Seigneur dans la Sainte Cène n'était pas davantage fermenté, puisque c'était la semaine de la Pâque et qu'à cette époque les Juifs n'avaient dans leurs maisons — conformément à l'ordre du Seigneur — aucun levain, ni aucun aliment levé ou fermenté, soit solide soit liquide. D'ailleurs, un vin fermenté, c'est-à-dire un jus ayant passé par la décomposition, n'eût pas été un symbole convenable du sang de Jésus-Christ, qui était la vie de Dieu donnée pour la vie du monde.

14° Pas plus que l'Ancien Testament, notre Seigneur ou les apôtres n'ont donné d'ordre formel relatif au vin fermenté. Par contre, notre Seigneur pose en principe que nous devons retrancher impitoyablement tout ce qui nous fait tomber dans le péché (Mat. 5 : 29, 30). Cela équivaut à un ordre positif de ne plus jamais boire du vin, pour toute personne qui est portée à en faire abus.

15° L'apôtre Paul, appliquant le principe de l'amour du prochain à l'alimentation, pose comme *règle générale* que nous devons même nous abstenir de *tout ce qui fait pécher ou tomber notre frère plus faible que nous*. Nous ne devons « point détruire l'œu-

vre de Dieu pour un aliment, » même sain et légitime, mais y renoncer joyeusement si, par notre exemple, nous sommes en scandale ou en achoppement à un frère faible. L'apôtre conclut qu'« **il vaut mieux ne boire point de vin, et s'abstenir de tout ce qui peut faire tomber ton frère, ou le scandaliser ou l'affaiblir** » (Rom. 14 : 20, 21). « Nous devons donc, nous qui sommes plus forts, ne pas chercher notre propre satisfaction...; car aussi Christ n'a point cherché sa propre satisfaction » (Rom. 15 : 1, 3).

Or en vue du fait que le Seigneur est à la porte; en vue du fait qu'il appelle son Eglise à être sainte, sans tache et irrépréhensible; en vue du fait que l'usage modéré du vin conduit souvent à l'abus et que le seul lieu sûr c'est l'abstinence totale; en vue du fait que les boissons fermentées (vin, bière et liqueurs) contiennent de 5 à 20 et 40 pour cent d'alcool, qui, d'après la science, est un vrai poison; en vue du fait que l'abus des boissons remplit actuellement les trois quarts des prisons, des pénitenciers et des maisons d'aliénés; en vue de tous ces faits, — tant pour éviter personnellement les dangers de *l'usage* et de *l'abus* du vin que pour donner à nos frères les ivrognes un exemple de renoncement, et accomplir ainsi la loi de Christ, — nous, Adventistes du septième jour, avec les Nazaréens, avec les Réchabites, avec Jean-Baptiste, le sublime précurseur, avec tous les nobles champions des sociétés d'abstinence qui luttent aujourd'hui pour sauver les buveurs, nous avons renoncé joyeusement et pour toujours, par la grâce de Dieu, à toutes boissons alcooliques et enivrantes. Que le Seigneur nous aide à être fidèles!

J. V.

Un mot sur la toilette

DANS sa première épître à Timothée, chap. 2, versets 9 et 10, l'apôtre Paul nous parle en ces termes : « Quant aux femmes que, vêtues d'une robe décente, avec pudeur et modestie, elles se parent, non de tresses, ou d'or, ou de perles, ou d'habillements de grand prix, mais au moyen de bonnes œuvres, ce qui convient à des femmes qui font

profession d'honorer Dieu. » L'apôtre Pierre, dans sa 1^{re} épître, chapitre 3, verset 3 à 5, nous parle aussi dans le même sens : « Que votre parure soit non celle du dehors, l'entrelacement des cheveux, les ornements d'or ou l'ajustement des habits, mais l'homme secret du cœur, dans l'incorruptibilité de l'esprit doux et tranquille qui est d'un grand prix devant Dieu. Car c'est ainsi que se paraient autrefois les saintes femmes qui espéraient en Dieu. »

D'après ces textes, toute la toilette de la femme faisant profession d'honorer Dieu doit être simple et modeste. Elle doit orner son âme, l'homme intérieur et non l'homme extérieur. — Chères sœurs, permettez-moi quelques réflexions sur la manière dont quelques-unes se coiffent actuellement ; c'est triste de voir tant de nos sœurs se défigurer par leur coiffure surtout, et par leur chapeau. Il nous est recommandé de ne pas porter de tresses¹, d'autres version parlent de cheveux frisés ; il y en a peu parmi vous (point, je l'espère) qui se frisent les cheveux ; mais la manière dont on voit les cheveux arrangés avec de si grosses bouffes sur le front et les tempes qui masquent pour ainsi dire la beauté du visage, les chapeaux qui sont ajustés d'une manière si peu convenable, tout cela gâte la simplicité de la femme ; elle se croit plus belle, mais n'oublions pas que cela est de la vanité, et elle doit être bannie du milieu de nous. La plupart d'entre nous pourraient arranger leurs cheveux plus simplement tout en étant très bien ; et tous ces peignes qui en somme fatiguent la tête et servent à nous rendre plus coquettes, ne pourraient-ils pas être supprimés ? c'est de l'argent qui pourrait être employé à un meilleur usage ; dans certains cas, un peigne a son utilité, je ne le conteste pas, mais trois ou quatre, c'est de l'intempérance. Soyons plus simples dans la manière de nous coiffer.

Un autre point aussi qu'il serait bon d'examiner, c'est nos chapeaux. Il a paru dans le *Messenger* de novembre 1904 un article par E. de Lerber sur les plumes et oiseaux qui, en somme, ne sont que des cadavres.

Bon nombre de nos sœurs ont sur leurs chapeaux une et même quatre à cinq plumes ;

ce n'est pas de la simplicité. Il a fallu tuer de pauvres oiseaux qui ont aussi bien le droit de vivre que nous. Ne pourrions-nous pas garnir nos chapeaux sans les couvrir de plumes ? Quelques-unes diront peut-être : on me les a données. Cela n'est pourtant pas une raison pour les porter ; c'est bien facile de les refuser ; plutôt le refus que de porter des choses que la Parole de Dieu réprovoque. Prohibons donc à jamais de nos chapeaux toute plume sous n'importe quelle forme, même les couteaux, aigrettes, etc., et Dieu nous bénira. Dernièrement, je parlais avec une personne non adventiste et qui a très bien su me faire le reproche suivant : « Pour des femmes qui se disent chrétiennes, vous avez parfois des toilettes qui ne s'accordent pas avec ce que vous professez. » Faisons attention, chères sœurs, que nos toilettes et nos coiffures n'empêchent que nous puissions avoir accès auprès du monde, ou ne soient une pierre d'achoppement. Et notre message est trop puissant, trop beau pour ne pas être digne de petits sacrifices comme ceux-ci. Je ne mentionne pas ici les ornements d'or, car dans les textes ci-dessus, nous voyons clairement que les chrétiens ne doivent pas en porter. Cherchons à nous vêtir et nous coiffer avec la plus grande modestie, et surtout, nous qui sommes jeunes, montrons que nous pouvons être simples tout en étant correctes, et puisque nous devons faire tout pour la gloire de Dieu, habillons-nous de manière à être approuvées de Lui, et soyons des femmes simples et soumises à l'Évangile.

Château-d'Eux, le 20 février 1904.

M^{te} BUENZOD.

La Cuisine hygiénique

Deuxième édition entièrement refondue contenant **767 recettes** végétariennes. In-12° de 250 pages, reliure toile. Plusieurs clichés et deux splendides planches coloriées.

S'adresser aux bureaux du journal.

On demande un jeune homme de 16 à 18 ans sachant soigner le bétail.

S'adresser à M. Numa Augsburg, Convers, Renan (Jura bernois).

¹ L'apôtre condamne les tresses portées comme parure.
— Réd.

CHAMP DE LA MOISSON

LA MOISSON EST GRANDE

(Matth. 9 : 37)

Eternel, notre Dieu ! que la moisson est grande,
Et que les ouvriers sont peu nombreux !
Oh ! que du haut des cieus,
Sur tous les tiens, Seigneur ! ton Esprit se répande !
Que réveillés par lui, les rachetés du Père
Entrent comme une armée en cet immense champ.
Du Levant au couchant
Qu'ils proclament partout ta grâce salutaire !

Lettre de frère Wilkinson

Mes chers frères et sœurs,

AYANT été très occupé, et n'ayant pu répondre personnellement aux nombreuses lettres affectueuses et chrétiennes que j'ai reçues depuis mon arrivée ici, permettez-moi de vous adresser à tous quelques lignes par l'entremise du *Messenger*. Je n'ai pas oublié les lettres que j'ai reçues et j'avais l'espoir d'y répondre.

Nous sympathisons avec les amis de nos frères Roth et von Büren, dont nous avons reçu les avis mortuaires. Ils sont morts dans la bienheureuse espérance, et il peut être dit d'eux : « Ils ont fait ce qu'ils ont pu ».

Nous sommes bien arrivés en Amérique après un heureux voyage quoique orageux. Les bâtiments de l'école n'étaient pas suffisamment achevés pour pouvoir répondre cette année à tous les besoins. L'Ecole s'est néanmoins ouverte avec 40 à 50 élèves. D'autres sont arrivés depuis et tout fait prévoir qu'il y aura de nombreux élèves l'année prochaine.

Dès le début, les frères d'ici se sont vivement intéressés au champ de l'Union latine. A plusieurs reprises, sur la demande qui m'en a été faite, j'ai pu parler des besoins du champ dans des réunions nombreuses. Comme conséquence, deux classes de jeunes gens se sont formées pour l'étude du français, une dans l'école et une dans le village.

Il y a dans ces classes quelques jeunes gens et jeunes sœurs ayant une éducation et une expérience avancées — c'est-à-dire qu'ils ont déjà réussi dans quelque branche de l'œuvre — et qui sont disposés à travailler dans le champ français si le Seigneur leur ouvre le chemin. Ces jeunes gens font des progrès rapides et intelligents dans la connaissance de la langue. Aussi, il n'y a pas la moindre crainte qu'arrivant dans un champ français, ils soient embarrassés dans leur travail faute de comprendre et d'être compris. A part ces deux classes en français, il se forme aussi une classe espagnole.

Quant au livre sur l'Apocalypse pour le champ français, je m'attendais sûrement à pouvoir le terminer pour le mois de mars selon la demande du comité de l'Union latine. Mais mes effets, arrivés à New-York le 3 décembre, ne nous sont parvenus que le 3 février, retard causé par le fait qu'une caisse s'était égarée en partant de Paris. Je n'ai donc pas eu mes livres avec moi. Actuellement, j'en suis déjà au chapitre 15 de l'Apocalypse, et comme la plus grande partie du travail est faite, j'espère terminer mon manuscrit pour le 1^{er} avril.

L'œuvre à Washington s'est développée d'une manière merveilleuse. On voit déjà avec clarté pourquoi Dieu a transféré le centre de son œuvre à Washington. Il n'y a jamais eu dans ce pays une si vaste agitation relativement à la vérité. La *Lettre ouverte* au clergé de Washington, que nous avons été appelés à imprimer en réponse à la demande d'une loi du dimanche par les pasteurs de la ville, a rempli la presse et les chaires de la question du Sabbat. On en a imprimé et vendu 300,000 exemplaires et ce n'est pas fini.

La question du Sabbat a été ouvertement présentée dans la plus fameuse salle d'opéra de Washington. Depuis des semaines, les journaux quotidiens, d'ordinaire si conservateurs, ont publié sur ce sujet des colonnes pleines d'articles écrits par des pasteurs et des évêques, auxquelles nos frères ont répondu. Le résultat en est que, comme à Jérusalem, le Seigneur ajoute chaque jour des membres à l'Eglise pour être sauvés.

Croyez-moi, le champ latin dans lequel j'ai passé la meilleure partie de quatre ans,

occupe une grande place dans mon cœur. Je suis comme un homme qui a perdu sa première femme et qui a de la peine à se mélanger à son nouvel entourage. Nous faisons monter nos prières vers Dieu afin qu'il bénisse les frères et les ouvriers de ce champ et qu'il hâte le jour où nous serons tous ensemble dans notre éternel repos.

Bien sincèrement votre frère

B.-G. WILKINSON,
(Takoma Park, Washington, D. C.)

Lettre d'un vétéran

LE frère Wm Fenner écrit à la *Review* :
Je me souviens très bien du mouvement de 1840-1844. Je demeurais alors à Dansville, Etat de New-York, et je me rappelle l'enthousiasme de ces jours-là. Les réunions se prolongeaient tard dans la nuit. Les gens étaient si profondément convaincus que le Seigneur était à la porte, que des convertis se faisaient baptiser dans le canal à 10 h. du soir et même à minuit. Ils ne tenaient pas de perdre un seul moment avant de suivre Jésus. Après le baptême, ils se mettaient à chanter et à louer Dieu d'être délivrés du péché, et pour l'espérance de la prochaine venue de Jésus.

Mon cœur est plein de joie et de gratitude à la pensée que bientôt nous verrons une scène plus poignante que celle-là : bientôt Jésus va revenir accompagné de tous ses anges ; il prendra tous les siens dans la patrie céleste pour y demeurer éternellement. Tous ceux qui ont lavé leurs robes et les ont blanchies dans le sang de l'Agneau y seront. Les saints et les bienheureux de tous les siècles y seront, et Jésus lui-même y sera. Heureuse, bienheureuse multitude, éternellement libre de la douleur et du péché !

Je suis ému en lisant, de semaine en semaine, dans la *Review*, les appels suppliants qui nous viennent de champs négligés quoique mûrs. Il en vient de gens qui n'ont encore qu'une vague idée de la vérité. Ils ont reçu quelques rayons épars du troisième message et du fait que Jésus reviendra bientôt ; et cependant ils nous adjurent de leur envoyer des messagers pour leur faire con-

naître cette précieuse vérité. Quand je lis ces choses-là, mon âme et mon cœur brûlent au-dedans de moi, les larmes coulent sur mon visage, et je me retire dans mon cabinet et demande ardemment au Seigneur de susciter des ouvriers pour s'en aller dans tout le monde prêcher l'Évangile de Jésus-Christ à toute nation, afin qu'un peuple soit préparé pour sa prochaine apparition.

Notre œuvre à St-Pétersbourg

LORSQUE je visitai la grande capitale de l'empire russe il y a une année, je me doutais peu des changements extraordinaires qui y surviendraient dans l'espace de quelques mois. Depuis lors, les yeux du monde entier ont été dirigés vers l'ours russe aux prises avec deux ennemis formidables : le Japon et le peuple russe lui-même, qui demande à grands cris la liberté civile et religieuse.

Depuis que les troubles ont éclaté, nous nous sommes souvent demandé, non sans une certaine inquiétude, ce que devenaient nos frères à St-Pétersbourg. On sait que, depuis quelque temps, ils jouissent d'une certaine liberté ensuite d'une décision prise par un tribunal supérieur à l'occasion d'une accusation portée contre nous par une dénomination protestante mal disposée.

Or voici ce que nous écrit un de nos ouvriers à l'œuvre à St-Pétersbourg :

Mes chers frères en Christ, la paix soit avec vous ! Je désire vous raconter de quelle manière merveilleuse le Seigneur a protégé son œuvre et ses ouvriers ici à St-Pétersbourg durant la grande insurrection il y a un mois. Tout travail fut arrêté. Près d'un million d'hommes étaient sans ouvrage. Bien des poteaux télégraphiques étaient renversés. L'usine électrique dut se fermer. Les soldats circulaient dans les rues tuant et fusillant à droite et à gauche pour étouffer l'insurrection. On suppose que dix mille personnes ont péri. Bien des magasins ont été entièrement pillés et détruits. En un mot, il y eut un affreux massacre et personne n'était sûr de sa vie.

Mais, gloire soit à Dieu ! il protégea ses enfants à cette heure effrayante. Durant cette même semaine, je tins trois réunions, plus deux le Sabbat, sans compter bien des visites. Neuf personnes ont demandé le baptême et un grand nombre d'autres s'y préparent.

Cependant, Satan ne dormait pas. Un soir, un prêtre russe, accompagné d'un missionnaire, entra dans notre réunion et se mit immédiatement à parler des saintes images. J'appelai leur attention sur les passages de la Parole de Dieu qui forment la base de notre foi, puis, comme la salle commençait à se remplir, je dis au prêtre et au missionnaire que je n'étais pas venu pour discuter avec eux mais pour proclamer la Parole de Dieu, et que je les priais d'écouter attentivement les raisons de notre foi. Après le chant et la prière, je présentai les signes de la prochaine venue de Christ. Après la réunion, nous eûmes une scène que je n'ai pas le temps de vous décrire.

Le dimanche, 5 février, ce même prêtre dit entre autres ce qui suit dans l'Eglise orthodoxe : « Chrétiens orthodoxes, il s'est élevé au milieu de nous une secte (les Sabatariens) qui rejette l'Eglise orthodoxe et qui s'assemble dans des maisons particulières. Soyez sur vos gardes contre cette doctrine mortelle. » Il donna ensuite l'adresse de notre réunion, ce qui nous fit une grande réclame même jusqu'au poste de police.

La réunion suivante devait avoir lieu le mercredi soir à 8 heures. Je demandai ardemment à Dieu de me fortifier et de me donner des paroles qui puissent glorifier son nom. J'arrivai à la réunion un peu avant l'heure pour encourager ceux qui étaient jeunes dans la vérité à être fidèles au Seigneur.

La salle se remplit si bien qu'il n'y eût bientôt plus une seule place libre. Le Seigneur fut avec nous. Je restai très calme en démontrant la véracité de la Parole de Dieu par les soixante-dix ans de la captivité de Babylone. Puis je parlai de la nécessité en ces derniers jours de renoncer au péché afin d'éviter la colère de Dieu.

Au milieu de mon discours, un agent de police parut et me demanda quel droit j'avais de parler. Je le priai d'attendre jus-

qu'à ce que j'eusse terminé ; il refusa. Je lui tendis alors le verdict du tribunal relatif au frère J., déclarant que la police n'a pas le droit d'empêcher les réunions de prière des Adventistes du septième jour. Il le communiqua à ses collègues, qui restèrent et écoutèrent attentivement jusqu'à la fin de la réunion. Ils restèrent debout une heure et demie, vu qu'il n'y avait pas de sièges pour eux.

Vers la fin de la réunion, une dame s'écria : « Tout cela est bel et bien, mais pourquoi avez-vous abandonné la foi orthodoxe ? » Je répondis que je prendrais cela pour mon sujet la prochaine fois. J'indiquai alors un autre endroit où nous avons des réunions, puis je congédiai l'assemblée.

Après que la plupart des auditeurs se furent retirés, l'agent de police revint et, me rendant la décision du tribunal, il me dit : « Mais vous savez qu'il y a en ce moment à St-Petersbourg une grande agitation et que toutes les réunions sont interdites. Mon supérieur m'a chargé de vous dire que toutes vos réunions doivent être annoncées à la police, indiquant la nature de la réunion et le texte de votre discours. Le tout fait par écrit et signé par celui qui préside la réunion. De cette façon, personne ne vous dérangera et tout n'en sera que mieux pour vous et pour la police. » Je le remerciai.

Vous voyez donc que le Seigneur protège ses enfants. Plusieurs personnes étaient venues à cette réunion pour être témoins de mon arrestation. Mais Dieu a fait que tout est allé à l'encontre du désir de nos ennemis. Je parlerai à l'avenir dans ce local tous les mercredis et la police saura chaque fois sur quel sujet. Oh ! combien il y a peu d'ouvriers ! Nous nous confions entre les bras de notre Dieu omnipotent auquel soient la gloire et la louange pour jamais. Amen.

Ainsi se termine la lettre de notre ami. Nous aimons à croire que nos frères en tous pays se souviendront de ce frère et de ses collaborateurs dans leurs prières, afin que les troubles et les souffrances qui affligent actuellement ce grand pays puissent éveiller dans bien des cœurs un sincère désir de posséder la vie qui est à venir.

GUY DAIL.

Hambourg, le 10 mars 1905.

Influence du catholicisme à Rome

IL y a plusieurs mois, nous décidions d'agrandir notre œuvre à Rome en louant une salle plus grande et plus centrale. Avec cet objet en vue, nous nous mîmes à faire nos recherches. Mais il nous fallut chercher plusieurs mois avant de réussir à trouver une personne qui consentit à nous louer sa maison pour des réunions.

Au commencement de nos recherches, nous trouvâmes un endroit favorable, et il semblait certain que nous l'obtiendrions. Mais quand la propriétaire, une veuve, sut dans quel but nous voulions louer, elle nous opposa un refus formel. Elle nous dit que quant à elle, elle n'avait pas de grandes objections à nous louer son magasin, quoique son mari eût été, de son vivant, un employé au Vatican; mais elle craignait ses voisins, car de, chaque côté, elle était flanquée d'un couvent. Sa mère, qui vivait avec elle, nous dit qu'elle craignait que si elles causaient quelque déplaisir aux moines, ceux-ci ne se missent à percer la paroi mitoyenne pour venir leur faire du mal. La dame elle-même nous dit qu'elle craignait que les moines ne lui fissent du mal quand ils la rencontreraient dans la rue. Puis toutes deux nous dirent que nous ne pourrions pas nous imaginer les choses terribles qu'elles avaient souffertes de la part des prêtres. Voilà comment, à Rome, des personnes intelligentes et fort catholiques sont enchaînées sous la crainte des moines, et à quels abus elles sont exposées de leur part.

Dans le plus prochain voisinage de la maison de cette dame, il y a cinq couvents. Vous pouvez vous figurer ainsi s'il y en a à Rome.

Après bien des recherches, nous réussîmes à trouver un autre endroit favorable pour nos réunions, pour découvrir ensuite que la maison appartenait au neveu du cardinal Antonelli, le fameux secrétaire d'Etat du pape Pie IX. Sœur Chiellini alla voir le comte Antonelli pour lui demander de nous louer son local. Un portrait du cardinal en grandeur naturelle qui ornait le superbe salon du comte n'était guère fait pour inspirer du

courage à notre sœur, et comme on pouvait s'y attendre, le comte refusa.

Le local trouvé ensuite nous paraissait si bien adapté à y proclamer le message que nous eûmes grand espoir de l'obtenir. Mais, informations prises, la maison appartenait à un colonel de la garde suisse, qui est, comme on sait, la garde personnelle du pape, et nous ne pouvions guère espérer de louer un local au Saint-Siège lui-même, en quelque sorte.

Nous pourrions mentionner bien d'autres expériences faites au cours de nos recherches; mais celles-ci suffisent pour montrer combien profondément Rome est imprégnée de cléralisme.

La majorité des gens est liée à l'Eglise de Rome par les liens les plus puissants. Les uns ont des parents dans le clergé, d'autres sont employés au Vatican, d'autres encore sont pensionnés par la papauté, et un grand nombre d'autres sont liés à l'Eglise par des liens commerciaux.

Nous avons finalement réussi à obtenir une splendide salle, grande et bien située, près d'un des endroits les plus historiques de Rome. Chaque soir, en route pour la réunion, nous voyons le puissant Colysée où tant de milliers de chrétiens furent jetés aux bêtes féroces et crucifiés sous Rome païenne. C'est ainsi que le dernier grand message est proclamé sur le terrain même où le christianisme dans son enfance remporta de si grandes victoires au prix d'une armée de martyrs.

C.-T. EVERSON.

NÉCROLOGIES

LE 1^{er} février avait lieu à Perles l'enterrement du regretté frère **Jean-Georges Roth-Steiner**, mort à l'âge de 77 ans et 11 mois. Ce frère avait accepté la vérité à Tramelan en 1869, et était par conséquent parmi les plus anciens vétérans de l'œuvre en Suisse. Grâce à ses habitudes d'ordre, d'économie et d'activité, il put élever par son travail une famille de onze enfants (dont neuf sont en vie), aujourd'hui disséminés en Suisse, en France, en Amérique et en Océanie. Obligé de quitter le travail, il ne perdit pas son amour pour la vérité ni son esprit missionnaire. Sa maison a été à maintes reprises un home pour les ouvriers du Seigneur. Une preuve de l'esprit missionnaire de ce chrétien humble et fidèle, c'est le fait que

six de ses enfants sont actuellement dans l'œuvre, un à Battle-Creek, quatre à Paris et un en Océanie. Que le Seigneur les dirige et les soutienne, et les conserve inébranlables jusqu'à son retour, lorsqu'il viendra réveiller ceux qui dorment en Lui. Le service mortuaire fut présidé par le frère L.-P. Tièche.

J. V.

L'église de Bienne a fait une perte sensible en la personne de notre frère **Jacob von Büren**, lequel s'est endormi paisiblement dans le Seigneur le 13 février 1905, à l'âge de 79 ans. Frère von Büren a accepté la vérité présente à Tramelan par suite des travaux du pasteur Czechowski. Voulant être du nombre de ceux qui gardent les commandements de Dieu et la foi de Jésus, il a observé le Sabbat pour la première fois en mars 1867, et depuis ce moment, on peut dire que sa foi a été inébranlable. Il ne manquait jamais une occasion de faire part de sa conviction et de son espérance aux autres. Notre frère laisse un bon témoignage et un bon exemple à suivre.

L'ensevelissement a eu lieu le 14 février, accompagné de la lecture de quelques passages des Ecritures et de quelques remarques du soussigné au domicile mortuaire et sur la tombe. La séparation est pénible pour la famille de notre frère, mais leur consolation est grande de savoir qu'il y en a un qui a « les clefs du sépulcre de la mort » et que bientôt sa voix se fera entendre.

L.-P. TIÈCHE.

L'église de Lausanne a la douleur d'annoncer la mort de notre bien chère et estimée sœur **Elisa Habegger**, endormie dans le Seigneur le 25 février, dans sa 66^{me} année, après une longue et douloureuse maladie qu'elle a supporté avec une patience admirable. Cette sœur avait embrassé la vérité en 1886, lors de la fondation de l'église de Lausanne, pour laquelle elle a été un bon témoignage; elle laisse un bon souvenir à toutes les personnes qui l'ont connue.

Le culte pour la cérémonie funèbre fut présidé par le frère L.-P. Tièche qui lut 1 Thessaloniens 4 : 13 à 18, paroles pleines de consolation et d'espérance, pour son amie particulièrement, pour qui cette séparation laisse un grand vide et à qui nous présentons notre profonde sympathie.

Pour l'église de Lausanne :

(Sœur) E. ROCHAT.

Le Sabbat 11 mars, plusieurs membres de l'église de Lausanne se réunissaient à Eben Ezer, asile d'incurables à Pully, près Lausanne, pour accompagner au champ du repos notre sœur **Marie Barraud**. Cette sœur, qui avait accepté la

vérité en Argentine, est revenue au pays il y a 3 ans, presque totalement paralysée, laissant son mari et ses jeunes enfants dans l'Amérique du Sud. Sa vieille mère étant morte, elle fut placée il y a un an à Pully où des sœurs de Lausanne l'ont entourée de soins et de sympathie dans son isolement. Eloignée de tous ses frères en la foi durant près de deux ans, elle est demeurée sourde à toutes les sollicitations d'abandonner la vérité, et a rendu un constant témoignage de fidélité à son Sauveur.

M. le pasteur Forneron, de Pully, et le soussigné ont parlé de l'espérance chrétienne à la maison mortuaire.

J. V.

NOTES

DURANT les deux dernières années, trois mille âmes ont embrassé le message en Europe. C'est beaucoup, mais c'est beaucoup moins, proportionnellement, qu'au jour de la Pentecôte; car alors, les 3000 convertis furent le résultat d'une seule prédication et d'un seul ouvrier. Au pays de Galles, en ce moment, on compte des milliers de convertis par jour. Demandons le retour de la Pentecôte.

Cet hiver, nos frères d'Amérique ont organisé, dans toute l'étendue du pays, une « campagne d'hiver ». Elle a débuté par des réunions spéciales tenues dans toutes les églises, le Sabbat 29 octobre, et au cours de laquelle chacun a été mis à même de choisir son genre de travail. Des numéros spéciaux des *Signs* et de plusieurs de nos journaux étaient à la disposition des églises, ainsi que des traités et des livres spécialement adaptés à la circonstance. Le mot d'ordre de la campagne semblait être cette parole de notre sœur White : « Prédicateurs et églises, réveillez-vous! »

Au camp-meeting de l'Indiana, cet automne, nos frères ont publié un journal quotidien de 4 pages, publiant des compte-rendus des prédications; chaque jour, les frères et les sœurs allaient le distribuer dans les maisons, tout en invitant le monde à venir aux réunions.

L'*Olivier*, tel est le nom d'un nouvel organe du message, l'organe russe, dont le premier numéro est sous nos yeux. Il a 16 pages, du format du *Messenger*; il est bien imprimé, sur un beau papier, et est orné de deux gravures. Imprimé à Ham-

bourg, 15a Grindelberg, il paraît 8 fois par an au prix de 1 fr. 35 par an. Que Dieu bénisse ce nouveau journal pour le salut de bien des âmes!

Le jardinier de l'Ecole et du Sanatorium de La Lignière est arrivé le 1^{er} mars. Il a quitté le pénitencier de Neuchâtel, où il occupait la place de chef jardinier-horticulteur.

Les frères et sœurs qui n'ont pas encore vu La Lignière peuvent s'en faire une petite idée par les excellents clichés que nous devons au kodak de frère Tièche. Trois de ces vues ont paru dans le numéro de mars et une dans le numéro actuel. Une autre fois, nous espérons donner la vue sur le lac et les Alpes. Remercions Dieu pour l'acquisition de cette propriété, et demandons-Lui de bénir les institutions qui sont en train d'y être fondées. L'ennemi n'est pas inactif à La Lignière. Mais les prières des frères et sœurs peuvent le mettre en fuite.

(Note écrite pour le numéro de mars.)

En date du 16 février, frère J. Curdy nous écrit des Evouettes (Valais) :

« Je passe quelques jours bénis dans mon village. Le Seigneur est avec moi. J'ai ici une Société de tempérance forte de 30 membres. Après la réunion de hier au soir, 5 nouveaux membres ont signé l'engagement d'abstinence. J'aurai ma dernière réunion ce soir et j'espère obtenir de nouvelles adhésions. »

Demandons à Dieu de faire de cette œuvre le commencement de la première église adventiste dans le Valais!

Sabbat 25 février, frère Jean Vuilleumier était avec l'église de Lausanne. Le Seigneur y opère depuis quelques mois un réveil. On y soupire après la plénitude de l'Esprit. Deux jeunes gens de cette église se préparent à entrer à La Lignière.

Frère Louis Cavin, 29, rue Mauborget, Moudon, nous prie d'annoncer que plusieurs personnes lui ayant demandé au camp de Vevey des épingles de la Croix-Bleue, il en a fait faire une certaine quantité qu'il cèdera à 2 fr. 50 pièce.

Elles sont jolies : pierre fine ciselée avec la croix bleue, épingle d'argent.

Nous apprenons avec plaisir que frère Louis Aufranc, domicilié à Bâle depuis près de vingt-sept ans, c'est à-dire depuis qu'il accepta le message au Locle, où il était instituteur, est en train de se construire une maison sur la route de Cor-

mondèche à Peseux. Nous saluons le retour de ce frère dans le giron de la conférence de la Suisse française et lui souhaitons, ainsi qu'à sa famille, beaucoup de bénédictions temporelles et spirituelles et une activité missionnaire plus grande que jamais.

Le frère Arthur Jacques, à l'œuvre en Belgique depuis deux ans, a été appelé à prendre la place de frère Paul Badaut dans le Tarn. Frère Badaut est actuellement à Yverdon, son nouveau champ de travail.

Frère Jules Robert, trésorier de l'Union latine, appelé par le comité de l'Union à venir se fixer en Suisse, a passé quelques jours à la Lignière. Il prendra la direction du bureau de publications à Genève.

Le frère Dettwiller, qui a récemment accepté la vérité à Vevey, après avoir passé quatre années de noviciat chez les Capucins et au couvent de la Grande Chartreuse, est en ce moment à la Lignière.

Nous recevons des prospectus de la Maison maternelle, Asile agricole et Ecole industrielle pour jeunes filles, à Aix-en-Diois près Die (Drôme). Cet établissement qui a pour directrices M^{me} veuve Marzials et M^{lle} Marie Carl (cette dernière membre de notre église de Paris) mérite toute notre sympathie.

Changeement d'adresse de frère L.-P. Tièche. Le frère Tièche, président de la Conférence, réside désormais à Chambésy, près Genève (ne pas confondre avec Chambéry en Savoie). Chambésy est la seconde station depuis Genève en allant contre Lausanne.

Dons. — M. V., Payerne, 5 fr. pour l'Ecole. — Sœur H., Lausanne, 20 fr. pour l'Ecole. — Frère F. M., Argentine, 114 fr. 63 pour la Belgique et la France. — Un frère suisse de la Californie nous écrit qu'il met depuis janvier 10 francs de côté chaque mois pour les améliorations de la Lignière. Il espère augmenter peu à peu cette cotisation mensuelle. Y en a-t-il d'autres qui veulent faire de même ?

Le frère Conradi a passé à la Lignière vers la mi-mars, en route pour l'Espagne et le Portugal. Depuis son passage précédent, le 10 février, il a été à Londres et à Copenhague assister aux réunions des unions anglaise et scandinave.

Rapport financier de l'Union latine

pour l'année 1904

Dépenses

Recettes

Dîme à l'Union latine et frais divers de la France	2,253 84	Dîmes des églises et dons divers de France	8,414 —
Dîme à l'Union latine et frais divers de la Belgique	113 68	Dîmes des églises et dons divers de Belgique	1,193 20
Dîme à l'Union latine et frais divers de l'Italie	118 44	Dîmes des églises d'Italie	823 30
Dîme à l'Union latine et frais divers de l'Espagne	79 61	Dîmes et dons de l'Espagne	541 10
Frais divers du Portugal	5 35	Dîme des dîmes, des dons des écoles du Sabbat, des offrandes du 1 ^{er} jour et des dons de Noël, intérêts et autres recettes diverses de l'Union latine	14,390 90
Dîme de l'Union latine à la Conférence générale européenne, sur les dîmes du champ, les dons des écoles du Sabbat, les offrandes du 1 ^{er} jour et les dons de Noël, et frais généraux	2,586 98	Déficit de l'exercice passé à fonds de réserve de l'Union latine	25,682 31
Appointements, frais de voyage, de déménagement et de salles de réunions des ouvriers de France, Belgique, Italie, Espagne, Portugal et de l'Union	45,886 91		
	<u>51,044 81</u>		<u>51,044 81</u>

Bilan de l'Union latine

au 1^{er} janvier 1905

Actif

Passif

Titres	9,503 15	Fonds de distribution	537 93
Mobilier	752 39	Legs	1,500 —
Fonds des tentes du camp français	693 30	Fonds de réserve	73,915 03
Mission de Bâle	66,374 44	Fonds d'éducation	3,921 62
Suisse romande	7,655 91	Fonds des pauvres	13 85
Comptes des ouvriers	2,808 41	Société int. de Traités, Paris	4,374 26
Caisse	937 95	Comptes des ouvriers	4,462 86
	<u>88,725 55</u>		<u>88,725 55</u>

Ce bilan représente l'état financier de l'Union latine après le règlement complet des comptes au 31 décembre 1904.

Suivant la décision prise par le comité de l'Union latine en février dernier, le fonds de réserve sera transféré à la « Société philanthropique de la Lignière ». La fortune de l'Union ne comprend donc plus actuellement que les fonds de distribution, d'éducation et des pauvres, et les legs.

Rapport des dons de Noël ou de fin d'année 1904
de l'Union latine

Suisse Romande	
Bienne	157 —
Chaux-de-Fonds	387 20
Genève	170 —
Gland	80 55
Lausanne	373 25
Moudon	38 30
Neuchâtel	329 —
Renan	240 —
Tramelan	161 45
Val-de-Travers	63 —
Vevey	42 50
Villeret	40 —
Yverdon	87 50
	2169 75
France	
Anduze	26 —
Ardèche	115 —
Branges	10 35
Brignon	27 —
Besançon	172 10
Ganges	4 75
Lacaze	78 15
Mazamet	60 —
Paris	219 80
Pierreségade	144 70
Valence	33 —
Vergèze	5 —
Isolés	34 —
Belgique	
Charleroi	56 —
Jemeppe	12 —
	3167 60

Rapport des dimes de la Suisse romande
en 1903 et 1904

Eglises	1903	1904
Bienne	1848.40	949.—
Chaux-de-Fonds	3742.55	4075.50
Genève	1224.95	1686 90
Lausanne	4928.10	6165.45
Moudon	296.80	467.60
Neuchâtel	1077.95	1290.—
Perles	210.55	342.80
Renan	2360.95	1975.40
Tramelan	384.95	319.—
Val-de-Travers	344.15	633.35
Vevey	—.—	896.50
Villeret	104.50	239.—
Yverdon	633.20	486.21
Isolés	196.65	272.19
	17,353 70	19,798 90

Rapport des colporteurs de l'Union latine

Février 1905

Noms	Localités	Nom de l'ouvrage	Jours	Heures de travail		Ouvrages livrés ou acceptés		Journaux vendus		Abonnements (retours déduits)			Traitées brochures, etc.		Valeur totale des ventes réelles									
				Nombre	Valeur	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur	Signes	Messenger	Vulga	Valeur	Nombre		Valeur								
J. F. Scheller	Vevey	Divers	—	183	236	668	70	47	115	20	75	7	50	—	—	—	—							
S. Rochat	Genève	Vulgarisateur	—	176	208	445	50	117	41	50	—	—	—	83	178	20	—							
F. Scheller	Cully	Divers	—	164	199	412	40	94	400	40	150	15	—	—	1	50	10							
A. Mathy	Gard	Signes	—	189	30	39	50	3	5	80	216	20	90	—	39	50	52							
M. Raspal	,	,	—	44	7	10	50	—	—	—	65	6	50	7	10	50	22							
Totaux				—	573	444	907	90	214	447	70	431	42	40	38	—	83	229	70	84	7	25	727	05

¹ Rapport de décembre 1904.

² Rapport de deux mois.